



**CONGRES**  
**CMF RHÔNE-ALPES**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**CHALAMONT le 07 MAI 2022**

**Assemblée Générale Ordinaire 2022**

## ✓ Ouverture de l'assemblée générale par Robert COMBAZ, président de CMF Rhône-Alpes

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

En ouverture de ce congrès, je voudrais que nous ayons une pensée toute spéciale pour nos amis musiciens disparus au cours de l'année. Pour tous ces musiciens, je vous demande d'observer une minute de silence. Mesdames, messieurs, chers amis musiciens, je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte. Avant de développer notre ordre du jour, je voudrais saluer la présence de :

- Marie-Christine CHAPEL – Vice-présidente déléguée à la culture au Conseil départemental de l'Ain
- Mario ANTONIAZZI, Membre d'honneur de CMF Rhône-Alpes
- Richard GIRERD adhérent CMF groupe individuels Rhône-Alpes
- Christiane COMBAZ, Groupe individuels Rhône-Alpes
- Jean-Pierre CHAPELAND, Administrateur CMF Ain
- Jean-François BLANCHON, Président du Centre culturel de Chalamont

Présenter les excuses de :

- Xavier BRETON Député de l'Ain – Conseiller régional
- Marie-Pierre MONTORO-SADOUX Vice-présidente au conseil régional - déléguée à la jeunesse, à la famille et aux seniors
- Alexandre NANDI Conseiller régional délégué aux sports Vice-Présidence Direction des assemblées et des relations aux élus
- Philippe MEUNIER Vice-Président au Conseil Régional
- Ségolène GUICHARD Vice-présidente au Conseil Régional déléguée à l'apprentissage et à la formation professionnelle
- Jean-Yves FLOCHON Vice-président Conseil Départemental de l'Ain
- Jean-Marc ROZIER, Trésorier général CMF Rhône-Alpes
- Stéphane BILLON Co-président CMF Drôme
- Chantal GOBBATO Présidente de l'Echo du Grenand (73) Groupe individuels Rhône-Alpes



De gauche à droite : Robert COMBAZ Président CMF Rhône-Alpes, Marie-Christine CHAPEL Vice-présidente au Conseil Départemental de l'Ain, Patrice MORANDAS Président CMF Ain, Alex ROSIER Président-adjoint CMF Rhône-Alpes

## ✓ Rapport Moral par Robert COMBAZ

Ces derniers mois ont été bien difficiles pour nos structures musicales avec des reports de concerts, annulations de manifestations et des reprises d'activités chaotiques pour certaines.

Sur le plan régional, depuis notre assemblée générale du 30 octobre 2021 à St Jorioz, le conseil d'administration s'est réuni le 8 janvier 2022 en Visio conférence et le 12 mars à Neuville les Dames.

525 structures ont adhéré à CMF Rhône-Alpes en 2022 en légère baisse mais qui représente 20 794 élèves en écoles de musique, 13 135 musiciens en orchestres et chœurs.

Malgré ce contexte anxiogène et une météo exécrable, le rassemblement « Ensembles en Chœur » a pu avoir lieu le 28 novembre 2021 à St Béron (73). Bravant la neige et la COVID plus d'une centaine de choristes, venant de départements Rhône-Alpins se sont retrouvés avec bonheur et ont communiqué au public leur plaisir de chanter.

Les missions principales de CMF Rhône-Alpes est la formation de cadres pour diriger et animer nos structures.

La formation à la direction d'orchestres d'harmonie animée depuis 15 ans par Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel concerne 7 stagiaires en 2022. Tous nos remerciements aux orchestres qui nous accueillent, aux formateurs, aux stagiaires.

Le CRDSM 2022 aura lieu à Aix les Bains, le 19 novembre. Espérons que la réussite à cet examen sera à la hauteur des précédentes années.

Les excellents résultats au CRDSM et au DADSM nous encouragent à poursuivre notre action, c'est pourquoi grâce au plan gouvernemental d'aide aux structures musicales initié par le ministère de la culture, nous avons mis en place, début 2022, une initiation à la direction dans les départements de notre région. Pour 2022, l'action est mise en place sur 3 départements : Rhône, Loire et Haute-Savoie. Dès la rentrée de septembre, un 4<sup>ème</sup> pôle sera installé dans l'Ain.

Comme je l'avais indiqué début 2021, je ne renouvellerai pas mon mandat en 2023. Il était donc normal que je ne me représente pas au conseil d'administration de la CMF cette année.

4 représentants de Rhône-Alpes ont été élus au conseil d'administration le 30 avril : Yves FEDY, Patrice MORANDAS pour le collège des régions. Éric TAUVRON, René SUAREZ pour le collège des adhérents.

Avant de passer la parole à mes collaborateurs, je voudrais remercier les membres du bureau, du conseil d'administration, du comité technique pour l'aide qu'ils apportent dans le fonctionnement de CMF Rhône-Alpes.

Merci à Véronique, notre secrétaire et aux secrétaires des fédérations départementales qui sont nos relais dans nos structures.

Vivre la musique ensemble, c'est ce qui nous a manqué durant ces 2 années de pandémie.

A nous de redonner de l'énergie à la reprise de nos associations musicales.

✓ **Rapport financier par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général - Présenté par Patrice MORANDAS, trésorier adjoint**

**BILAN FINANCIER : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES**  
**du 01/01/2021 AU 31/12/2021**

| <b>RECETTES</b>                         | <b>2020 (PM)</b>  | <b>2021</b>       |
|-----------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>10 SUBVENTIONS</b>                   |                   | <b>8 000,00</b>   |
| 100 Fonctionnement : Région             | Ex 2019 8 000,00  | Ex 2020 8 000,00  |
| <b>16 REVENUS FINANCIERS</b>            |                   | <b>50,66</b>      |
| 161 Produits financiers : intérêts nets | 39,87             | 50,66             |
| <b>20 STAGES</b>                        |                   | <b>2 160,00</b>   |
| 201/3 Direction Harmonie/chœurs/CRDSM   | 1 300,00          | 2 160,00          |
| <b>40 PERSONNEL</b>                     |                   | <b>0,00</b>       |
| 420 Rbst CPAM                           | 112,06            | 0,00              |
| 430 Rbst ASSURANCES                     | 0,00              | 0,00              |
| <b>70 COTISATIONS</b>                   |                   | <b>97 763,05</b>  |
| 700 Cotisations                         | 104 885,50        | 97 763,05         |
| <b>80 AUTRES RECETTES</b>               |                   | <b>13 207,23</b>  |
| 800 Intéressement Assurances            | 11 707,53         | 13 207,23         |
| 809 Autres                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>126 044,96</b> | <b>121 180,94</b> |

| <b>DEPENSES</b>                                   | <b>2020 (PM)</b>  | <b>2021</b>       |
|---------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>10 COTISATIONS C.M.F.</b>                      |                   | <b>85 738,05</b>  |
| 100 Cotisations C.M.F.                            | 92 245,90         | 85 688,05         |
| 108/109 Autres cotisations et remboursements      | 484,60            | 50,00             |
| <b>40 FRAIS DE PERSONNEL</b>                      |                   | <b>12 206,06</b>  |
| 410 Salaires personnel permanent                  | 5 102,79          | 5 208,06          |
| 420-1 Charges personnel permanent                 | 1 433,00          | 4 990,00          |
| 420-2 Charges formateurs occasionnels - différées | 1 126,00          | 2 008,00          |
| <b>60 CHARGES ADMINISTRATIVES</b>                 |                   | <b>1 764,92</b>   |
| 600 Fournitures administratives                   | 935,12            | 531,45            |
| 602 Téléphone                                     | 657,93            | 591,33            |
| 603 Affranchissement                              | 194,75            | 63,11             |
| 604/8 Assurances/frais bancaires                  | 341,05            | 318,13            |
| 605/6 Abonnement/impression                       | 145,00            | 145,00            |
| 607 Location immobilière                          | 0,00              | 0,00              |
| 609 Divers                                        | 258,16            | 115,90            |
| <b>61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES</b>             |                   | <b>1 857,02</b>   |
| 610 Missions-réceptions                           | 60,46             | 300,62            |
| 611 Frais de déplacement                          | 549,19            | 325,40            |
| 612 Congrès                                       | 0,00              | 1 231,00          |
| <b>62 FORMATION &amp; CONCOURS</b>                |                   | <b>9 898,13</b>   |
| 621 CRDSM : Indemnité+déplct                      | 0,00              | 706,20            |
| 623 CREM : Indemnité+déplct                       | 0,00              | 0,00              |
| 625 CHEFS d'Harmonie : Indemnité+déplct           | 6 322,49          | 8 064,13          |
| 626 Chants chorales : Indemnité+déplct            | 111,42            | 1 127,80          |
| 628 Autres formations (O.P.) : Indemnité+déplct   | 0,00              | 0,00              |
| 629 Concours                                      | 168,52            | 0,00              |
| <b>63 DIVERS</b>                                  |                   | <b>25,00</b>      |
| 630 Frais divers                                  | 0,00              | 25,00             |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>110 136,38</b> | <b>111 489,18</b> |

Vu, le Président,

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,

Certifié sincère, Le Trésorier Général

**Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN**

**R. COMBAZ**

**Jean-Marc  
ROZIER**

COMPTE DE GESTION et SOLDE

EXERCICE 2021

| RECETTES               | DEPENSES   |
|------------------------|------------|
| 121 180,94             | 111 489,18 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE |            |
| EXCEDENT               |            |
| 9 691,76               |            |
| +                      |            |
| SOLDE AU 01/01/21      |            |
| 89 468,67              |            |
| =                      |            |
| SOLDE AU 31/12/2021    |            |
| 99 160,43              |            |

Vu, le Président  
Robert COMBAZ

Certifié sincère, Le Trésorier Général  
Jean-Marc ROZIER

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,

Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN



RAPPORT  
Des vérificateurs aux comptes

**ANNEE COMPTABLE 2021**

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé en nos domiciles respectifs, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021 (du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021).

Le Trésorier Général, sous couvert du Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes à mis à notre disposition par envoi de tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2021.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

A St Vallier, le 23/04/2022.

Joël COSTE

A Les Abrets, le 23/04/2022

Bernard GLANTZLEN

**Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au président par l'assemblée à l'unanimité.**

## **1. Activités de nos départements**

### ➤ **AIN**

#### **Stages**

Après l'organisation des 3 stages d'été 2021, et malgré une baisse d'effectifs pour les deux premiers, la dynamique a été relancée. Le bilan a été très positif avec des concerts de fin de stage de grande qualité !

La FMA prévoit un stage Batterie-Fanfare, en veille depuis quatre ans et un stage de cordes pour la première fois.

#### **Pratique collective**

Suite au stage d'août, l'Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain (OJHA) a démarré sa saison musicale avec 56 musiciens très motivés et quelques répétitions et concerts fin 2021 et en 2022. C'est la dernière saison pour le directeur Vincent LAIBE qui a pu présenter aux jeunes musiciens la nouvelle directrice, Delphine BONVALOT.

#### **Projet "Compositeurs et Territoires de l'Ain"**

Après la diffusion des conférences animées par les quatre compositeurs, Yves BOUILLOT, Vincent BALIVET, Denis TOURNEBIZE et François ROUSSELOT, et malgré le contexte sanitaire incertain, le projet a abouti lors d'un grand concert le 6 mars 2022 à Replonges avec

- Quatre orchestres de Territoire qui ont joué chacun deux œuvres, dont les créations : Cartes Postales, Thunderstorm, A la conquête de l'est (avec chœur) et Bird Flight (avec chœur).
- Un chœur départemental, un ensemble batterie-fanfare et un groupe de trompes de chasse

Avec 300 musiciens et choristes, un public enthousiaste et heureux de plus de 400 personnes et de beaux moments de partage musical et humain, ce concert fédérateur a été une belle réussite collective.

#### **Enseignement musical**

Les examens départementaux de fin de cycle 1 avec 158 candidats en FM et 89 en instrument, et de fin de cycle 2 avec 44 candidats en FM et 36 en instrument ont donné de bons résultats dans l'ensemble. La nouvelle formule adaptée à la situation sanitaire a été appréciée et sera reconduite. La réflexion se poursuit sur le contrôle continu et le livret de l'élève avec un début d'expérimentation.

### ➤ **ARDECHE**

La CMF Ardèche a mis en place des Masters Class, dédiées aux cuivres : « L'Ardèche fait briller ses cuivres ».

Après quelques reports causés par la Covid 19, 3 sessions ont eu lieu, encadrées par le Quintette des Gones, issu du Brass Band des Gones, dirigé par Anthony GALINIER. 70 musiciens, de tous âges et de tous niveaux, venant du département de l'Ardèche, mais aussi de la Drôme et de l'Isère ont participé à ces différentes sessions.

Ces rencontres ont été très appréciées par les stagiaires et les intervenants. A chaque fin de journée, une restitution du travail des stagiaires et un concert du Quintette a été offert au public.

Le point d'orgue a eu lieu à Serrières les 4 et 5 décembre avec la participation du Brass Band des Gones, dirigé par Anthony GALINIER. Deux concerts ont été donnés avec la participation de l'harmonie du Réveil Sablonnais Serriérois, le Brass Band des Gones et les Stagiaires. Le Brass band, formation méconnue par un public plus habitué aux orchestres d'harmonie et de batterie fanfare a été enthousiasmé.

### ➤ **DROME**

Compte tenu de sa situation financière, la CMF Drôme s'achemine vers un arrêt définitif de toute activité à l'issue de sa prochaine assemblée générale courant octobre et par conséquent, rien n'a pu être programmé.

## ➤ ISERE

**Rencontre des orchestres juniors** : Report 2020 puis 2021... elle aura lieu le 15 mai 2022

**Journée « L'Isère en Harmonie »** : Report 2020 puis 2021... elle aura lieu le 26 juin 2022

**Centre de Loisirs musical** : Report 2020... elle a eu lieu du 12 au 30 juillet 2021 à Jardin. 25 stagiaires ont travaillé sur le thème : « L'espace ». Un concert en plein air a été donné en fin de stage.

### **Stages Festival Berlioz :**

Annulé en 2020, le stage de direction et d'orchestre a bien eu lieu fin août de cette année, avec un concert de qualité et éclectique, par la présence d'un quatuor à cordes, d'un synthétiseur et une guitare électrique, pour des compositions originales de haute volée, en présence du compositeur.

### **Cycle d'initiation à la direction d'orchestre :**

« Comment aider et préparer les chefs futurs de nos sociétés à se présenter devant les musiciens ?

Avec le soutien du Département de l'Isère, la CMF Isère propose une formation d'initiation autour de la *Technique du Geste* de direction à destination des musiciens amateurs, qui sont à ce jour le vivier des sociétés musicales.

### **Batterie-Fanfare Départementale :**

La BFD en stand-by en 2021, a repris ses répétitions avec Claude CORBIN.

Et une idée de « coalition » avec l'ECRA (Ensemble des Cuivres Rhône-Alpes) est née depuis octobre 2021, l'ECRA.BFD codirigée par Denis GONIN et Claude CORBIN. Deux concerts ont été donnés à St Quentin et St Georges d'Espéranche, regroupant 35 musiciens. Un troisième concert est prévu le 21 mai prochain.

Remerciements à Claude qui laisse la baguette. On le retrouvera dans le pupitre des clairons.

### **Examens :**

CMF Isère organise chaque année les examens de la Confédération Musicale de France.

Pour la 2e année COVID, des zones d'examens ont été créées, demandant un investissement financier plus onéreux (jurys, accompagnateurs), mais avec moins de candidats sur chacun des lieux.

## ➤ LOIRE

Cette année encore les activités ont été impactées par la crise sanitaire. Pendant ce temps la commission artistique et technique, en accord avec le Conseil d'Administration, a travaillé à se structurer un peu plus et préparer les années à venir. La Commission est maintenant composée de 9 membres.

### **1. La formation :**

Les « compagnonnages » en « parcours personnalisés » continuent. 3 musiciens en tutorat actuellement à Coutouvre, Côte Chaude et Saint-Jean-Bonnefonds. Un stage de tambour, confié à Philippe VIGNON, a démarré et se continuera sur 2022. Il réunit 24 inscrits sur 3 niveaux

Une formation à la direction d'orchestre a été mis en place en synergie avec la CMF Rhône-Alpes.

### **2. Dispositif d'Aide aux Projets Artistiques Musicaux (DAPAM).**

Cette année aucun des projets validés en 2021 n'ayant pu se dérouler.

### **3. Répertoire Départemental partagé et Musithèque.**

Le Répertoire Départemental Partagé n'a pas subi de changements

### **4. Harmonie Fédérale Éphémère.**

Le Conseil d'Administration a entériné le projet : « Harmonie Fédérale Éphémère ». Il se déroulera fin 2022 début 2023.

## ➤ RHONE

### Les Stages d'été 2021

Malgré un protocole sanitaire toujours en vigueur pour les accueils de mineurs, les 3 stages d'été ont été maintenus.

Lors de ces stages, deux membres de l'association « Audition solidarité » ont fait une intervention sur les risques liés à l'audition et particulièrement à la musique. Celle-ci fut très appréciée des jeunes et ils ont pu apprendre beaucoup de choses grâce à la prise de son effectuée lors des répétitions.

### Les Colonies Musicales

Deux semaines musicales, une en juillet et une en août, au lac des sapins de Cublize, sous la direction musicale de Thibaut PERRON, ont accueilli 120 enfants de 9 à 15 ans.

Le projet musical, avec pour thème : « Voyage dans le temps », s'articule autour des pratiques collectives, essentiellement en orchestre mais aussi en petites formations. Ces séjours sont agrémentés d'activités de plein air.

Un concert a été donné à chaque fin de séjour à la salle de l'Europe.

### Le Séjour Musical' été

Un séjour musical de 11 jours en juillet à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie, sous la direction musicale de Laurent DOUVRE, a accueilli 39 jeunes de 15 à 19 ans.

Ce séjour était axé sur la pratique de la musique d'ensemble avec le thème « musique de films – les personnages du grand écran ». Ce programme a permis à chacun de se dépasser et surtout de renouer avec l'instrument, souvent délaissé cette année. Les jeunes ont pu s'essayer à la direction.

Les jeunes ont proposé une répétition générale aux randonneurs hébergés au Costa, et ont offert un concert au théâtre de verdure à un public nombreux et enjoué. Ils ont donné également un concert à leur retour à Quincieux pour les familles.

### Orchestre Junior Départemental : O.J.D – saison 2021/2022

Placé sous la direction de Laurent DOUVRE, nouveau chef, cet orchestre est un ensemble constitué de 42 jeunes musiciens âgés de 15 à 22 ans.

De par sa dynamique et sa jeunesse d'exécution, cet ensemble a atteint une notoriété musicale reconnue.

Cette formation offre un formidable prolongement des rencontres et activités musicales proposées par la CMF-RGL au travers des colonies musicales et de Musical'été.

Cette saison qui avait pour thème « Carnet de voyage » s'est déroulée sur 5 journées de répétitions ; 2 concerts ont été donnés : un en février à St Cyr au Mont d'Or et un le 6 mars à Quincieux.

Un autre concert était prévu en janvier mais a été annulé par rapport aux consignes sanitaires, et fut remplacé par une journée de répétition.

### Formation « Initiation à la direction d'orchestre », organisée conjointement avec la CMF Rhône Alpes

9 stagiaires ont commencé cette formation avec le formateur Pierre Adrien THEO.

3 journées se sont déjà déroulées

## ➤ HAUTE-SAVOIE

### Stage d'automne

Fédération des BF, du 30/10 au 01/11/22 à Saint Jorioz avec la présence d'Alexandre JOUS. 61 stagiaires.

Du 25 au 27 mars 2022, un **stage de perfectionnement « Tambours & Claviers »** à Saint-Jorioz. 2<sup>me</sup> édition. 35 Stagiaires venant de 8 Départements dont 13 musiciens de la Haute Savoie. (Organisation : UFM74, CFBF Rhône Alpes, Resta-Jay percussions et Soundrums)

Stage enfant phare (7 à 14 ans) par la Fédération des BF : le 2 avril 2022

### Les stages fédéraux des fédérations

Du Chablais, du Faucigny et du Genevois, ont pu se dérouler la semaine du 18 au 23 avril 2022

Genevois : A Poisy, 69 stagiaires. Thème « La cour d'Arthur ». Ciné concert « Avalon » à l'auditorium du lycée Saint Michel à Annecy.

Faucigny : A Saint-Martin/Arve. 69 stagiaires. Thème « La gastronomie » avec la participation d'un quintette de cuivre pour une des pièces. Concert à la salle des fêtes de Magland le 23 avril et au gymnase de Taninges le 24 avril.

Chablais : A Saint-Jean-D'Aulps, 60 stagiaires. Concert à la Grange au Lac d'Evian

**Rencontre des Orchestres Juniors** à Publier le 07 mai (Chablais)

### **Stages de direction (collaboration FMRA et UFM74)**

Sous la direction de Mathieu CHARRIERE depuis mars 2022 soit 4 journées de rencontre avant le week-end final entre tous les stagiaires Rhône Alpes, le premier week-end de juillet dans la Loire. 6 stagiaires du Faucigny dont 3 sont de jeunes chefs d'orchestre en poste et 3 autres sont des musiciens.

La Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie n'a pas pu organiser son stage de direction.

### **Orchestre à Vent, du stage Musical du Mont-Blanc**

Cette formation a donné 4 Cinés concerts sur le film « Joyeux Noël » à Poissy, Sevrier, Thonon-les-Bains et Passy.

### **Examens musicaux**

La validation des examens a été faite sur la base des contrôles continus, en interne, présentés par les écoles de musique. 2020-2021 et idem pour 2022.

## **2 Activités technique menées par la CMF Rhône-Alpes**

### **➤ Formation des directeurs d'harmonie**

Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 7 stagiaires inscrits à notre formation : Gemma GILLIES (01) – Olivier HAMON et Estelle MENDUNI (38) – Thierry CAPARROS, Alexis GRIMAULT et Audrey MARTIN-FAVROT (74) – Nadège DESBIZET-ENGEL (non adhérente).

Le travail avec orchestre se fera sur les œuvres de direction pour le CRDSM.

Les stagiaires ont participé à quatre sessions organisées à : St Martin de Mont (01) – Vizille (38) – La Roche sur Foron (74) – Reignier (74). La dernière session aura lieu en septembre à Aix Les Bains (73)

Remercions les sociétés et/ou écoles qui ont accueilli ces sessions.

### **Formation Initiale à la Direction d'Orchestre d'Harmonie**

Notre projet consiste à harmoniser les formations initiales départementales afin de préparer les candidats à la formation régionale à la direction d'orchestres d'harmonie. Cette formation est très peu dispensée dans les conservatoires. Les besoins sont donc immenses pour répondre à la demande des sociétés musicales d'avoir à leur disposition des chefs bien formés.

Après plusieurs années de fonctionnement, nous avons fait le constat que les candidats à la formation régionale ont un niveau disparate.

CMF Rhône-Alpes met en place à partir de 2022, dans chaque département du territoire Rhône-Alpes, une formation d'initiation à la direction d'orchestres. Cette initiation va parfaire la formation et donner une plus grande aptitude aux candidat(e)s à la réussite du DADSM, pour celles et ceux qui le désirent.

### **Objectifs :**

Initier les musiciens amateurs, voire professionnels, à la direction des ensembles musicaux ; Cette formation initiale apporte les bases de cette discipline. Cette formation est la première étape d'un processus de formation pouvant mener au Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales. L'objectif est de permettre aux sociétés musicales de renouveler les chefs d'orchestre lorsque le désir s'en fait sentir. Un bon chef d'orchestre formé est principalement la clef de réussite et donc de pérennité des sociétés musicales.

### **Description :**

Les formations auront une durée de 6 jours dont 2 jours en week-end avec orchestre. Chaque département nommera son formateur pris en charge par CMFRA. Ces formations départementales seront suivies par Jean Pierre PRAJOUX et Yves BOUILLLOT qui s'assureront du respect du cahier des charges de la formation, ils apporteront assistance aux formateurs départementaux et ils veilleront à la cohérence régionale de la formation. La formation se terminera par un week-end où les stagiaires des 5 formations départementales seront réunies pour finaliser leur apprentissage devant un orchestre constitué des stagiaires et de musiciens volontaires de Rhône-Alpes. Pour cette saison, le week-end se déroulera les 2 et 3 juillet 2022.

### **Bénéficiaires :**

Cette formation s'adresse à tous les musiciens amateurs ou professionnels. Ils doivent avoir un niveau minimum d'un 2ème cycle musical en formation musicale et en instrument.

### **Moyens matériels et humains :**

Mise à disposition de deux directeurs techniques missionnés pour assurer le suivi pédagogique et la cohérence des formations entre les différents départements qui n'auront pas forcément les mêmes formateurs. - Embauche d'un formateur par session départementale qui assurera la totalité de la formation. - Mise en place d'un orchestre de bénévoles pour les deux derniers jours de la formation

Le point au 20 avril 2022 :

La formation initiale est mise en place dans 3 départements :

**Haute-Savoie** : Les 2 premières sessions ont eu lieu avec comme encadrant : Matthieu CARRIERE. Il y a 6 stagiaires. 3 dirigent déjà, 1 est chef assistant et 2 musiciens du rang. Comme des stagiaires dirigent, la seconde session a bénéficié d'une harmonie pour la pratique.

**Loire** : Les 2 premières sessions ont eu lieu avec l'encadrant du département : Philippe PEATIER, assisté de Laurence PAYET, Serge DEBIEVRE et Frédéric DALY. La seconde session était également encadrée par Yves BOUILLLOT et Jean-Pierre PRAJOUX. 8 stagiaires dont 2 dirigent un peu.

**Rhône** : Les 3 premières sessions ont eu lieu avec Pierre Adrien THEO, référent départemental. Pour la première session Jean-Pierre PRAJOUX était présent. Un travail de gestique s'est fait. Yves BOUILLLOT a participé à la 3<sup>ème</sup> session. 9 stagiaires dont certains dirigent un peu.

Le week-end final se déroulera les 2 et 3 juillet au domaine de Ressins – 1946, route de Villers – 42720 Nandax.

L'orchestre sera constitué des stagiaires, des formateurs départementaux et des stagiaires de la formation régionale.

Il sera éventuellement complété en lançant un appel auprès des musiciens volontaires.

Cette formation initiale à la direction d'orchestres sera reconduite en 2022/2023. La mise en place des week-ends devra être établie au plus tôt. Le week-end final aura lieu les 6 et 7 mai 2023 en Ardèche lors du congrès CMF Rhône-Alpes.

### **➤ CRDSM**

2022 sera une nouvelle fois une année CRDSM. Les inscriptions sont en cours.

Dates : Admissibilité : samedi 15 octobre 2022 – lieu à préciser

Admission : samedi 19 novembre 2022 à Aix-les-Bains

### **➤ Ensembles en chœur**

D'abord prévu le 5 avril 2020, le rassemblement régional de chorales « Ensembles en Chœur », a eu lieu finalement le 28 novembre 2021 à la salle des fêtes de ST BERON (73). Cette initiative nationale de la Confédération Musicale de France, aurait dû avoir lieu le même jour dans toute la France, mais pandémie oblige, chaque région organise désormais cette manifestation de façon indépendante. Six chorales de Rhône-Alpes, et des choristes individuels ont suivi cette journée de formation qui s'est terminée par un concert donné à 17h à la salle des fêtes de ST BERON par la centaine de choristes participants. L'animateur était Cyrille COLOMBIER, professeur agrégé d'éducation musicale et chorale au lycée Gabriel Fauré d'Annecy. Sa chorale, riche d'une centaine de jeunes lycéens, était d'ailleurs présente. L'accompagnement piano fut assuré par Sophie RUYER, professeur au CRR de Chambéry.

L'organisation matérielle de cette journée a été réalisée par les Chœurs du Guiers et la Fédération Musicale Rhône-Alpes en partenariat avec le Comité des fêtes de Saint BERON.

Le programme commun :

- *Se bringuebaler* – Thierry Machuel
- *Can't Help falling in love* - Elvis Presley
- *Tshotsholosa* Arrangement Jeffrey L. Ames

Avec la participation des chorales :

- Chœur du lycée "Gabriel FAURE" d'Annecy (74)
- Chorale Is'Arc d'Aiton (73)
- Full Bloom Gospel de Mornant (69)
- Au Bord d'Ain Rêve de La Tranclière (01)
- Vocal'Am de Novalaise (73)
- Les Chœurs du Guiers de Pont de Beauvoisin (73)
- Et les choristes individuels des chorales : Aquar'elles de Savoie - Alta Voce des Avenières (38) - Les voix du midi de Grenoble (38).

➤ **Divers**

Le Championnat National de Brass Band 2023 aura lieu les 28 et 29 janvier à St Etienne (42)

Je vous remercie de votre attention.

Alex ROSIER

Président Adjoint, chargé de l'Action Culturelle et Pédagogique.



Concert Ensembles en Chœur le 28 novembre 2021 à St Béron (73)

## Rapport sur la COFAC

### Fédérations membres :

- À Cœur Joie (Pôle Auvergne-Rhône-Alpes)
- AURA FM
- CFBF
- **CMF Rhône-Alpes**
- FFSAM
- FFVC
- FNCTA
- FREC
- FSCF (comité régional)
- FUSE
- JM France
- La Ligue de l'Enseignement
- Patrimoine Environnement
- UFF Rhône-Alpes

On peut noter une forte présence de mouvements œuvrant, tout ou partie, dans le domaine de la musique, même si certains sont peu impliqués dans le fonctionnement.

### Bureau : (PM

- Président : **Arnaud THENOZ** (FNCOF)
- Vice-Présidente : **Jacqueline COSTA-LASCOUX** (FFSAM)
- Vice-Présidente : **Marie-Hélène CHATEAU** (Patrimoine-Environnement)
- Secrétaire : **Patrice MORANDAS** (CMF) *(depuis début 2021)*
- Trésorier : **Pascal CHARTON** (UFF)



Auvergne-Rhône-Alpes

(Branche culture et communication du Mouvement Associatif)

### Activités 2021-22 :

Les manifestations étant difficiles à organiser, la COFAC Auvergne-Rhône-Alpes a essentiellement agi sur dossiers, pour relayer les initiatives nationales et sensibiliser les partenaires publics aux problèmes posés par la crise Covid, pour enquêter sur ces problèmes, et pour déposer une demande de subvention au titre du Fonds de Développement de la Vie Associative, sur un projet de formation de bénévoles.

Elle a par ailleurs mandaté après consultation, début 2022, un mandataire pour réaliser son site internet.

La cotisation reste fixée à 50 € par fédération.

L'AG 2022 prévue le 14 mai, va être repoussée (la date sera connue sans doute d'ici le 7 mai).

Nouveaux statuts nationaux au 21 mars 2022.

La COFAC organisera le Printemps de la Culture à Bron en 2023.

## ✓ Assurances par Raymond BLONDAZ mandataire intermédiaire en assurances

### 1/ Communiqués importants faits par mail le 26 avril 2022, concernant :

- **La cessions des parts détenues par la CMF dans GESCOPIM** (Christophe MORIZOT, Président de la CMF a écrit) : Je vous informe que l'intégralité des parts sociales du cabinet de courtage GESCOPIM ont été cédées à la société « [Nousassurons.com](https://nousassurons.com) » (réseau national de courtage en assurance) dans le courant du mois de mars dernier.

A l'occasion de cette cession l'enseigne « Gescopim » demeure et restera le nom de notre courtier pour le réseau.

Le nouveau dirigeant de Gescopim nous a assuré de l'intérêt qu'il porte à la gestion de nos différents contrats d'assurance et Gescopim continuera à assurer l'ensemble des services qu'il réalisait à notre profit dans la gestion des contrats d'assurances (multirisque et mutuelle) que distribue la CMF.

Pour des raisons de secret commercial demandé par les avocats des parties nous ne pouvions pas vous en parler jusqu'au 6 avril dernier, date de la levée des conditions suspensives de cette acquisition.

Nous vous précisons que l'acheteur entend maintenir le statut des MIA du réseau de la CMF.

.../...

- **La cession par GESCOPIM de l'intégralité de ses parts sociales à la société « [Nousassurons.com](https://nousassurons.com) »** (Christophe MORIZOT, Président de la CMF a écrit) : Je vous informe que la société de notre cabinet de courtage GESCOPIM a été achetée par la société « [Nousassurons.com](https://nousassurons.com) » (réseau national de courtage en assurance) dans le courant du mois de mars dernier. Gescopim continuera à assurer l'ensemble des services qu'il réalisait à notre profit dans la gestion des contrats d'assurances (multirisque et mutuelle) que distribue la CMF.
- .../...

Sachez que le Bureau de la CMF restera très attentif à l'évolution de cette situation notamment lors du départ effectif du dirigeant originel de GESCOPIM qui restera encore six mois dans l'entreprise à compter de ce jour et sera alors remplacé par un responsable de l'acheteur.

### 2/Royalties sur l'activité assurances



Montant de l'intéressement assurances pour l'exercice 2021 : 13093.33 €



**FEDERATION REGIONALE CMF RHÔNE-ALPES**

**EVOLUTION DES CONTRATS CMF ASSURANCES de l'année 2019 au 26-04-2022**

[illegible]

Date de dernière mise à jour : 26/04/2022

- *Mesure prise pour le calcul des primes d'assurances 2022 : la ristourne de 10 % sans conditions est à nouveau offerte*

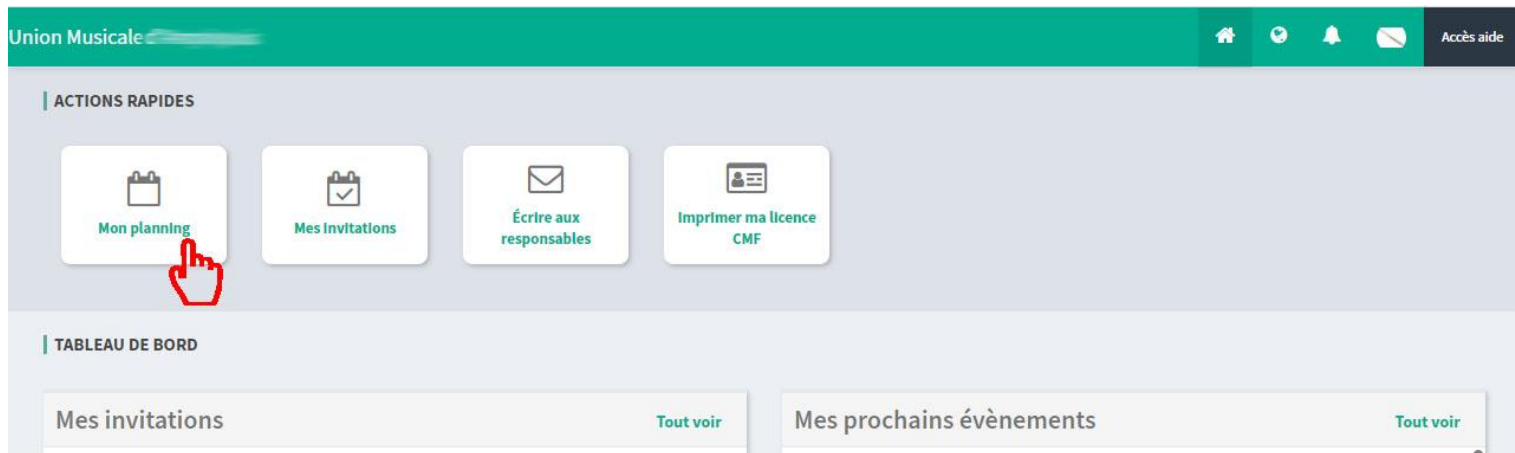
1. I DEBBILITATAI CASE DA

## Synchroniser son agenda personnel avec Opentalent

Dans CMFréseau

Page d'accueil

Dans votre page d'accueil ; il faut cliquer sur **Mon planning**



Puis cliquer sur l'icône de synchronisation



## Avec un iPhone ou iPad

Cliquer directement sur le lien de synchronisation

## Synchronisation avec un agenda extérieur

Sélectionner ci-dessous le type de réservation que vous souhaitez synchroniser avec votre agenda extérieur personnel :

Type de réservation :

|                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Événements               |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Examens                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Enseignements            |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Prestations pédagogiques |

Lien de synchronisation :  
(A copier si vous avez besoin de synchroniser un autre agenda)

[webcal://api.opentale.fr/api/public/calendar\\_synchro/1](webcal://api.opentale.fr/api/public/calendar_synchro/1)

AnnulerModifierCopier dans le presse-papier

Suivre les instructions d'insertion sur l'iPhone

## Avec un Android

Cliquez sur **Copier le lien dans le presse papier**

Informations

## Synchronisation avec un agenda extérieur

Sélectionner ci-dessous le type de réservation que vous souhaitez synchroniser avec votre agenda extérieur personnel :

Type de réservation :

☒ Événements  
☒ Examens  
☒ Enseignements  
☒ Prestations pédagogiques

Lien de synchronisation :  
 (A copier si vous avez besoin de synchroniser un autre agenda)

webcal://api.opentalent.fr/api/public/calendar\_synchro/132/Jln66YcHg8Ae4FJQTPHy8JzFFYScfdSWy3E8eUbgH3E

Annuler

Modifier

Copier dans le presse-papier

## Se rendre dans son agenda Google

## Coller depuis le presse-papier et cliquer sur « Ajouter un agenda »

L'agenda est alors ajouté au votre

← Paramètres

Paramètres généraux

Ajouter un agenda ^

S'abonner à l'agenda

Créer un agenda →

Parcourir les agendas susceptibles de vous intéresser

À partir de l'URL

Importer et exporter

Paramètres de mes agendas

●

● Anniversaires

Paramètres des autres agendas

● Jours fériés en France

● <webcal://api.opentalent.fr/a...>

≡ 31 Agenda Aujourd'hui < > Octobre 2021

+ Créer

Octobre 2021 < >

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 27 | 28 | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |

Rechercher des cont...

Mes agendas ^

☒ ●

☐ Anniversaires

☐ Rappels

☐ Tasks

Autres agendas + ^

☒ Jours fériés en France

☒ <webcal://api.opentalent.fr/a...>

| LUN.<br>27 | MAR.<br>28 |
|------------|------------|
|            |            |
| 4          | 5          |
| 11         | 12         |
| 18         | 19         |



Les Enfants du Revermont (01) qui avaient accueilli la formation régionale à la direction d'orchestres d'harmonie en janvier 2022

## ✓ Information concernant la CMF

Concernant le Concours Brass Band 2023 qui doit se dérouler à Saint Etienne, CMF Loire et CMF Rhône-Alpes n'ont pas été contactés.

Départ de Philippe Latrive et arrivée de Mustafa B. nouveau directeur de la CMF.

La CMF souhaiterait plus d'organisation de Concerts Solidaires CMF – MGEN – Secours Populaire – ASSER.

La question du tarif de l'adhésion trop élevé pour les chorales à été évoquée au congrès de la CMF

## ✓ Interventions des personnalités

Intervention de Mme Marie-Christine CHAPEL, Conseillère Départementale de l'Ain, Vice-présidente déléguée de la culture, souligne la convention passée entre le Conseil Départemental et CMF Ain pour 3 ans pour un montant de 62000 €.

## ✓ Dernières questions de l'assemblée...

Prochain conseil d'administration de CMF Rhône-Alpes : samedi 01<sup>er</sup> octobre 2022 en Savoie.

Intervention d'Yves FEDY : Il propose une solution : passer de facultatif à obligatoire la musique dans les écoles primaires afin de renflouer nos écoles de musique.

Christine Gardin a fait un gros travail de recherche pour trouver un centre ouvert début juillet, pour accueillir la formation initiale à la direction d'orchestres. Nous la remercions.

Les archives de CMF Rhône-Alpes, en accord avec Yves Fedy, resteront au siège de CMF RGL jusqu'au 7 mai 2023.

Eric TAUVRON évoque la possibilité d'organiser des formations pour l'aide à la gestion administrative des associations.

Est évoqué également un suivi de comptabilité dans les associations (logiciel 2 I Open Services)

## ✓ Prochain congrès CMF Rhône-Alpes

Les 6 et 7 mai 2023 en Ardèche (lieux à définir) avec fin de stage de la Formation Initiale à la direction.

## ✓ Clôture de l'Assemblée Générale par Robert COMBAZ, Président de CMF Rhône-Alpes

Nous voici arrivés au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2022.

Permettez-moi de remercier sincèrement les organisateurs de CMF Ain pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès : Patrice MORANDAS le Président, Colette BELLATON, la cheville ouvrière pour l'organisation et bien sûr tous les membres du conseil d'administration de CMF Ain.

Vous remerciez toutes et tous pour votre présence.

Souhaitons que l'année qui vient soit plus sereine et que nos associations retrouvent leur dynamisme dans leurs activités et la qualité dans leurs prestations musicales.

Je vous dis, à tous, à l'année prochaine et, en attendant : bonne année musicale

L'après-midi, une réunion de travail élargie a regroupé une vingtaine de personnes. Chacun a pu s'exprimer librement sur des sujets qui les concernent : formation de chefs, chant-choral, apprentissage musical...

La journée s'est terminée en apothéose par le concert de l'OJHA (Orchestre de jeunes des Harmonies de l'Ain), dirigé pour la dernière fois par Vincent LAIBE. Un concert rempli d'émotions qui a permis à tous de mesurer l'énorme travail accompli par Vincent.

